

Rapport d'activité 2025

Conseil de
développement



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE



Tours
métropole
Val de Loire

The logo for Tours Métropole Val de Loire features a stylized green and blue swoosh above the word "Tours" in a bold, black, sans-serif font. Below "Tours" is the word "métropole" in a smaller, black, sans-serif font. At the bottom is the text "Val de Loire" in a smaller, black, sans-serif font.

Mot des coprésident·es

Une fin de mandat pour le CODEV

L'année 2025 aura permis au Conseil de développement (CODEV) de Tours Métropole Val de Loire d'exprimer dans sa complétude le rôle qui lui est assigné. La confiance qui lui a été témoignée par l'exécutif et les élu·es métropolitain·es comme par les services s'est traduite par une implication toujours plus grande des membres du CODEV. Ils ont investi de leur temps et de leur personne dans les productions émanant des ateliers comme dans les opérations menées en direction des citoyen·nes des 22 communes qui composent la métropole.

Nous les en remercions d'autant que – faut-il le rappeler ? - leur engagement est bénévole.

Très concrètement, à l'initiative des décideur·euses métropolitain·es, le CODEV a été largement sollicité pour intégrer les équipes-projets constituées pour élaborer et conduire les grands programmes du mandat ainsi que les comités de pilotage en charge du suivi de ces projets. Cette association des conseillères et des conseillers du CODEV a permis non seulement de contribuer modestement à ajuster certaines orientations mais elle a surtout nourri la réflexion des ateliers et par là-même d'élaborer des avis plus pertinents sur les politiques métropolitaines. Cinq avis ont été produits cette année par les ateliers, votés en assemblée plénière et transmis aux élus qui, pour la plupart, les ont intégrés dans leurs orientations. C'est le cas notamment pour le SERM, pour le CRST à mi-mandat ou le projet de charte de l'IA.

Par ailleurs, tout au long de l'année, le CODEV a mis un point d'honneur à aller au-devant des citoyen·nes qu'il représente au sein de l'institution. C'est ainsi que les Rendez-vous participatifs du CODEV, initiés en décembre 2024, ont connu deux nouvelles éditions invitant les habitant·es à réfléchir, d'une part sur l'économie régénérative à l'échelle métropolitaine et, d'autre part sur l'accessibilité des espaces et des services publics. Le CODEV s'est en outre mobilisé pour être présent sur des manifestations comme le Pop'Up citoyenneté ou la Journée du handicap et de la trisomie 21.

Enfin, le CODEV de Tours Métropole Val de Loire s'est inscrit dans un mouvement national non seulement en participant à la vie de la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD) mais également en se mobilisant contre un projet de loi émanant du Sénat visant à rendre les CODEV facultatifs. Nous considérons en effet, compte tenu du contexte national, qu'il est plus que jamais nécessaire de conserver une expression citoyenne de proximité au sein des intercommunalités.

2025 marque la dernière année complète de fonctionnement du CODEV dans sa configuration actuelle. En mars 2026, à l'issue des élections municipales et métropolitaines, un nouvel exécutif métropolitain se mettra en place. Il aura à se prononcer sur la constitution d'un nouveau CODEV, dans une configuration qui témoignera de sa conception de la démocratie participative à l'échelle du territoire. Nous formons le vœu que la parole citoyenne garde toute sa place dans la mise en œuvre des politiques locales et continue d'être soutenue par la représentation nationale.

Justine DUBOURG / Patrice WOLF
Coprésident·es du CODEV Tours Métropole
Val de Loire



Sommaire

- p.3 Mot des coprésident·es**
- p.4 Sommaire**
- p.5 Vous avez dit CODEV ?**
- p.7 Le fonctionnement du CODEV de TMVL**
- p.9 Les travaux du CODEV en 2025**
 - p.9 Les ateliers**
 - p.13 Les avis et contributions**
- p.16 Une relation renforcée avec l'équipe métropolitaine**
- p.23 L'ouverture à la société civile**
- p.29 Une implication au niveau national**
- p.30 Une modernisation du CODEV**
- p.31 Les projets en cours dont les conclusions sont attendues en 2026**
- p.32 Quelques chiffres pour le CODEV en 2025**



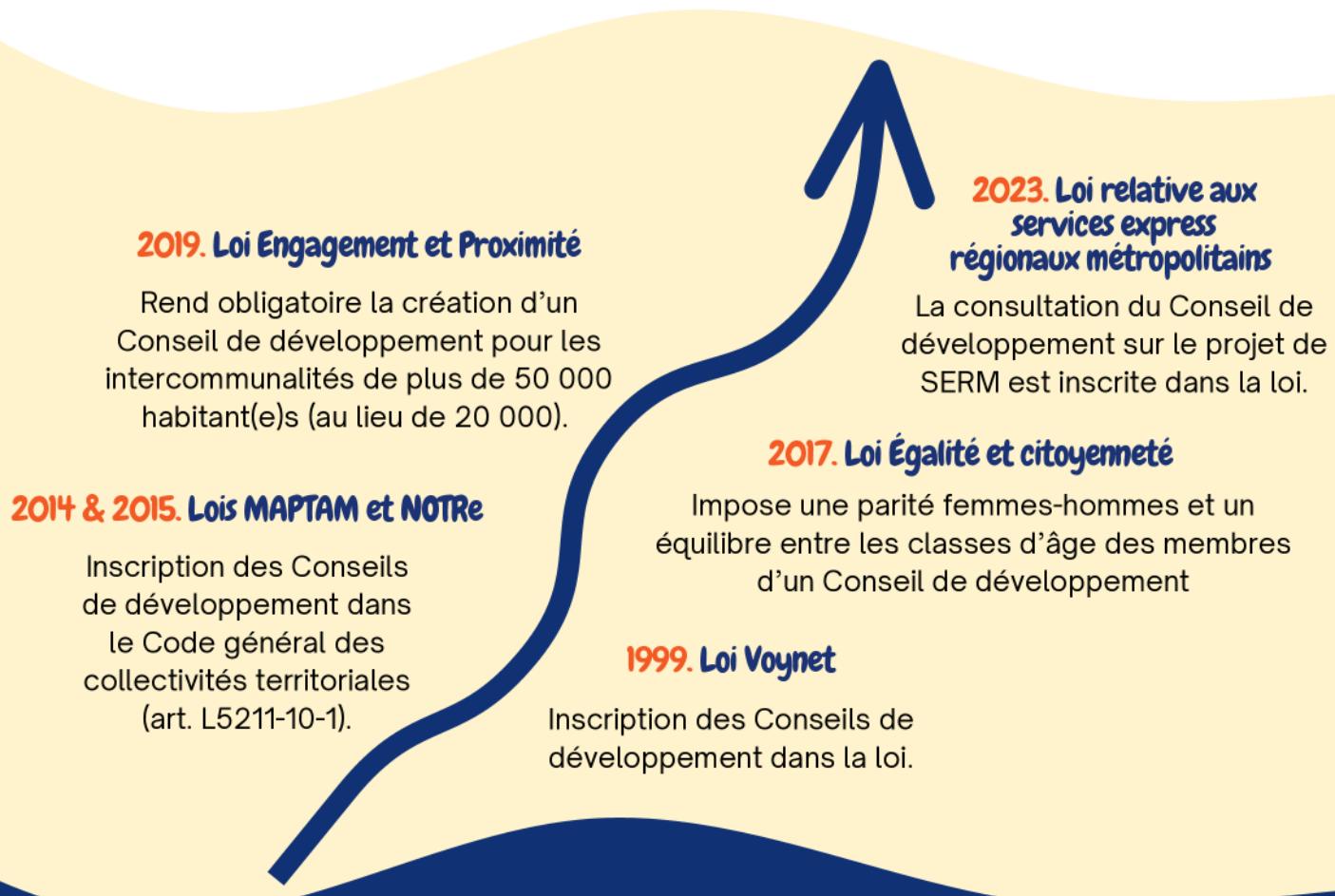
Vous avez dit CODEV ?

Le Conseil de développement (CODEV) est une instance locale de démocratie participative, obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitant·es.

Composée de membres bénévoles issus de la société civile, cette assemblée citoyenne intercommunale joue un rôle de consultation, d'évaluation et de proposition sur les grands projets et orientations des politiques publiques territoriales.

Le CODEV s'appuie sur le débat, l'intelligence collective et les principes participatifs pour fournir une expertise citoyenne portant sur le contenu, les impacts et les perspectives des politiques et services publics locaux.

Intervenant sur toutes les questions liées au territoire, il se veut attentif, réactif et tourné vers l'avenir. Ses travaux visent à éclairer les décisions publiques de manière transparente et efficiente, afin de garantir un développement métropolitain équitable, durable et harmonieux.



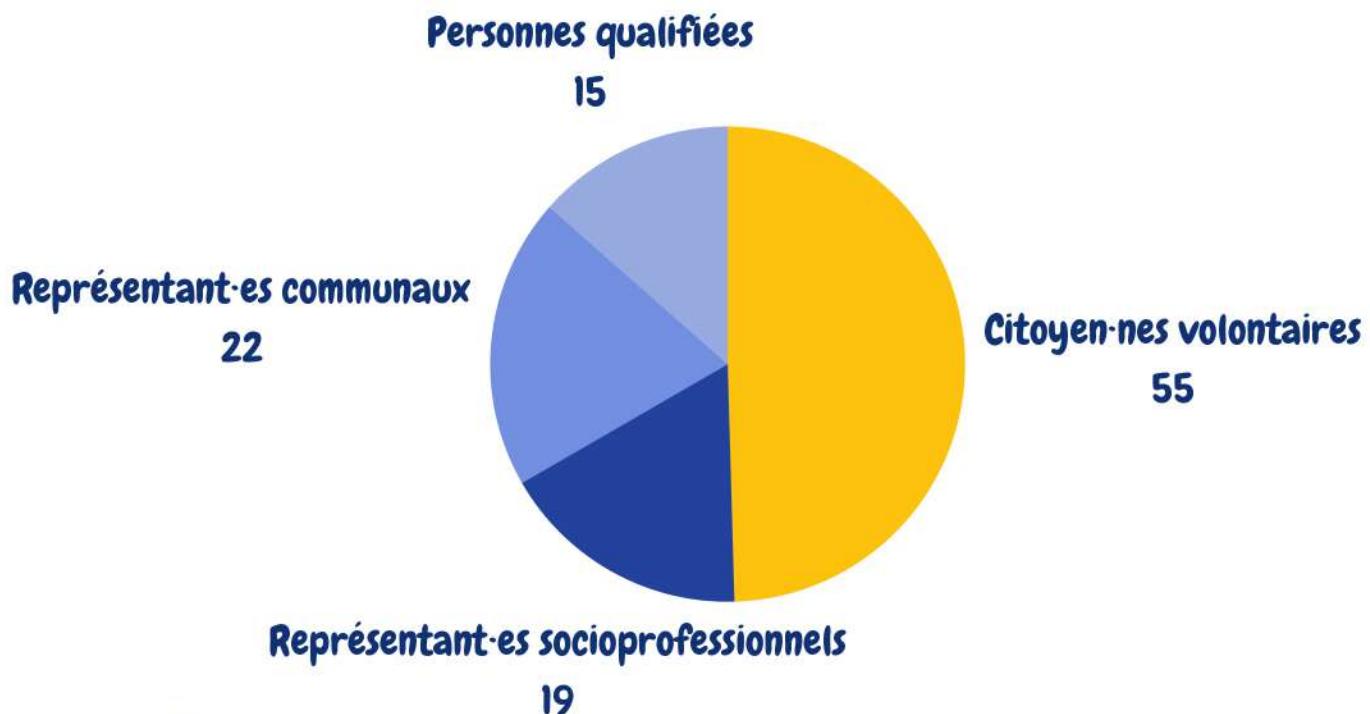
Vous avez dit CODEV ?

de Tours Métropole Val de Loire

Le CODEV est pluriel, paritaire et représentatif du territoire.

Les membres ayant pour mission d'apporter le regard et l'expertise de la société civile dans toute sa diversité.

Le Conseil de développement se compose pour 6 ans, sur délibération du Conseil Métropolitain, de 111 membres bénévoles, non élu·es, répartis en 4 collèges distincts.



Représentant·es communaux

Un membre est désigné par l'autorité exécutive de chaque commune membre de Tours Métropole Val de Loire.

Personnes qualifiées

Sont désignées par arrêté de nomination par le Président de Tours Métropole Val de Loire.

Représentant·es socioprofessionnels

19 organismes, désignés par délibération en Conseil métropolitain, sont représentés par des binômes paritaires.

Citoyen·nes volontaires

55 citoyens et citoyennes sont tiré·es au sort suite à un appel à candidatures citoyennes.



Le fonctionnement du CODEV

de Tours Métropole Val de Loire

Le Conseil de Développement (CODEV) fonctionne en toute autonomie, selon un principe de libre organisation et avec une gouvernance à la fois simple et flexible. Son fonctionnement, son organisation, le déroulement de ses séances ainsi que ses relations avec Tours Métropole Val de Loire, les communes membres et les partenaires sont définis et encadrés par un Règlement Intérieur.

La Métropole sollicite régulièrement le CODEV pour des avis consultatifs. Cette saisine est obligatoire pour le projet de territoire, les documents de prospective et de planification territoriale découlant de ce projet, ainsi que pour la conception et l'évaluation des politiques locales de développement durable.

Le CODEV dispose également d'un pouvoir d'autosaisine, lui permettant de produire librement des rapports consultatifs sur toute question ou enjeu concernant le développement du territoire ou les compétences de l'intercommunalité.

En fin d'année, ou au plus tard au début de l'année suivante, le CODEV doit rédiger et présenter son Rapport annuel d'activité au Conseil Métropolitain. Ce rapport permet d'informer l'ensemble des élu·es métropolitain·es et de favoriser le débat sur ses travaux.



Le fonctionnement du CODEV de Tours Métropole Val de Loire

Une coprésidence

Désigné·es paritairement par le Président de Tours Métropole Val de Loire les coprésident·es du CODEV assurent le bon fonctionnement du CODEV et le représentent officiellement auprès des partenaires

Un Bureau

Les membres du bureau sont issu·es équitablement et paritairement des 4 collèges, et ont pour rôle d'aider à administrer, animer et représenter le CODEV. Il vise aussi à faciliter la production, le suivi et la diffusion des avis.

Une Assemblée plénière

Les Assemblées plénierées réunissent l'ensemble des membres du CODEV. L'Assemblée vote les avis du CODEV travaillés en groupe de travail et valide les actions du Conseil. Elle permet également de lancer les nouveaux travaux et les nouveaux projets. Elles se tiennent 2 à 6 fois par an.

Des ateliers thématiques

Ce sont les groupes de travail composés de membres volontaires, chaque atelier est constitué autour d'un thème général. Ils ont pour objet de produire les avis sur les sujets pour lesquels le CODEV a été saisi ou s'est autosaisi.



Les travaux du CODEV en 2025

Évaluation et suivi

Les ateliers

Accessibilité

20 ans après la loi sur le Handicap de 2005, cette auto-saisine animée par Vincent TRONEL et Aksel BARTHOLOMÉ se propose en premier lieu de questionner l'accessibilité (sans oublier son extension qu'est l'autonomie) du territoire métropolitain sur le périmètre des compétences de TMVL : transports et mobilités, espaces publics, ERP, services publics et équipements sociaux, sportifs et culturels, formation et emploi.

Au travers d'auditions de personnes en situation de handicap et de décideurs, cet atelier se propose de réaliser un état des lieux de l'existant, de faire des comparaisons avec d'autres villes mais aussi de suggérer des améliorations et des idées nouvelles pour rendre la métropole encore plus accueillante pour tous les publics.

Le second objectif de cet atelier est de poser un regard neuf sur la thématique afin de lui faire dépasser la simple (mais nécessaire) compensation du handicap et envisager une transition vers l'accessibilité universelle.

Aménagement du territoire

Cet atelier, animé par Elisabeth BLESBOIS, s'est concentré en 2025 sur le projet du futur premier Plan Local d'Urbanisme (PLUm) de Tours Métropole Val de Loire. Son travail s'est déroulé en deux phases. Pour que les citoyen·nes de l'atelier se saisissent au mieux du projet, la première phase (5 réunions) a consisté en une appropriation des enjeux via une étude du diagnostic du territoire, l'évaluation de défis émergents (ex : les sols vivants), ainsi qu'un exercice d'analyse de la plus récente Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) thématique tourangelle. L'atelier a bénéficié pour cette phase de l'accompagnement soutenu du service de l'urbanisme de la métropole et des juristes de l'Université de Tours. La deuxième phase (3 réunions) a consisté à répondre à une saisine de Tours Métropole Val de Loire sur les OAP du PLUm.



Attractivité et rayonnement

L'atelier Attractivité et Rayonnement du CODEV, animé par Alain MONTOYA et Patricia DEVIGNE, a travaillé plus de deux ans sur cette auto-saisine, convaincu que la Métropole de Tours doit poursuivre ses efforts pour rayonner face aux autres métropoles. Après avoir établi le constat des forces et faiblesses du territoire dans les domaines de l'économie, du vivre-ensemble, de l'enseignement supérieur, du logement, du foncier, de la vie culturelle... des politiques et des responsables de services ont été auditionné·es pour mieux comprendre les actions menées par l'exécutif métropolitain au cours de son mandat. Nourri de toutes les informations recueillies, l'atelier a émis un grand nombre de préconisations dans tous ces domaines.

La période de réserve liée aux futures échéances municipales étant entretemps entrée en vigueur, le bureau du CODEV, attaché à la neutralité de l'instance, a décidé de ne pas publier ces préconisations qui, par leur nature, pourraient être utilisées dans la campagne électorale. En revanche, le rapport finalisé pourra être transmis au futur CODEV pour qu'il s'en empare dès sa constitution.

Intelligence artificielle

Animé par Alix BEAUCHAMPS, l'atelier Intelligence artificielle poursuit un travail approfondi sur les enjeux éthiques, sociaux et opérationnels liés à l'usage de l'IA dans les politiques publiques métropolitaines. Après avoir rendu un premier avis sur la Charte de confiance dans l'utilisation de l'IA, l'atelier développe désormais une vision plus globale destinée à apporter une perspective citoyenne structurée et accessible à Tours Métropole Val de Loire.

Ce travail s'appuie sur une collaboration étroite avec la Métropole, nourrie par des échanges réguliers avec la Direction de la Transformation numérique du territoire ainsi qu'avec la vice-présidente déléguée au numérique. Ces interactions permettent aux membres de l'atelier de mieux appréhender les réalités techniques et stratégiques du sujet, tout en contribuant à une réflexion partagée et évolutive.



Évaluation et **Les ateliers**

Mobilités

Animé par Mathis NAVARD, l'atelier Mobilités a achevé ses travaux en septembre 2025 après avoir finalisé l'avis consacré au Service Express Régional Métropolitain (SERM). Le groupe a mené un travail riche et ancré dans le terrain, marqué par des visites de sites, la participation aux réunions organisées par la Région dans le cadre du projet SERM, ainsi que par des échanges nourris avec le Syndicat des Mobilités de Touraine.

L'atelier a accordé une attention particulière aux méthodes de coconstruction, notamment grâce à l'usage de documents collaboratifs favorisant l'implication de tous les membres et la consolidation progressive de l'avis. Cette démarche collective a permis d'enrichir la compréhension des enjeux de mobilité et de proposer une contribution citoyenne structurée au projet SERM.

Mobilités dans l'est métropolitain et accès gare TGV

Face aux difficultés de circulation dans l'Est de la Métropole et à l'accès à la gare TGV, le Conseil de Développement a décidé de mettre en place un atelier dédié. L'objectif était double : formuler des préconisations constructives et现实的, et proposer des projets structurants pour ce territoire stratégique.

L'atelier, co-animé par Daniel DESLANDES et François SARRAZIN a réuni ses membres au cours du premier semestre de l'année. Durant cette période, le groupe de travail a su faire émerger des propositions originales, formulées dans un pré-rapport et une pré-synthèse. La dynamique collective a permis d'envisager des pistes innovantes répondant aux enjeux identifiés.

Après la pause estivale, un point d'étape a révélé que l'atelier ne réunissait plus le nombre minimum de participant·es requis par le règlement intérieur du CODEV. Cette situation a conduit à l'interruption des travaux de l'atelier, sans qu'aucun document définitif ne soit produit. Les efforts du groupe ont donc permis d'élaborer des éléments d'analyse et des propositions préliminaires, mais n'ont pas abouti à des recommandations finales formalisées.



Évaluation et **Les ateliers**

Schéma Tours Campus

Suite à la saisine de Tours Métropole visant l'élaboration d'un avis sur le schéma Tours Campus 2030, le CODEV a constitué un atelier dédié, animé successivement par Robert COUDERT, puis par Justine DUBOURG et Michel GUEGUEN.

L'atelier a rencontré l'élu métropolitain en charge du dossier ainsi que les services, et plusieurs de ses membres ont participé aux travaux de la Conférence métropolitaine de l'enseignement supérieur.

Pour compléter l'analyse, des auditions ont été menées : un élu régional, une élue étudiante et le responsable de l'alternance de l'IMT.

Construit de manière entièrement collaborative, l'atelier a permis de produire un avis collectif et éclairé sur le futur schéma Tours Campus 2030.

Le CODEV remercie la Ville de Tours pour la mise à disposition gratuite des salles de la Maison des Associations, qui permet la tenue régulière des réunions de ses ateliers. Ce soutien logistique constitue un appui précieux au bon déroulement de nos travaux.



Les travaux du CODEV en 2025

Événement Les avis et contributions

Gestion de la ressource en eau

(janvier 2025)

L'avis traite de la gestion de l'eau dans la Métropole de Tours, soulignant l'importance de garantir une eau potable de qualité et de préserver les ressources en eau. Depuis 2017, la gestion de l'eau et de l'assainissement est une compétence métropolitaine, avec une partie en régie publique et une autre en délégation de service public (DSP) avec VEOLIA. Le rapport met en lumière les défis liés à la qualité de l'eau, notamment la dureté et les pollutions, et propose des solutions comme l'interconnexion des réseaux et l'investissement dans de nouvelles unités de traitement. Il critique les disparités tarifaires entre les communes et recommande une gestion en régie publique à l'échelle de la métropole pour une meilleure équité et transparence. Le rapport insiste également sur la nécessité de réduire les fuites d'eau, de sensibiliser la population à l'économie de la ressource et de mettre en place des plans de sobriété hydrique. Cet avis a été adopté en assemblée plénière et présenté au Conseil municipal de Notre Dame d'Oé.

Charte de confiance dans l'utilisation de l'IA

(mars 2025)

Le CODEV a été sollicité par Tours Métropole Val de Loire pour examiner le projet de Charte de confiance sur l'usage de l'intelligence artificielle. Il en salue l'ambition et souligne la nécessité d'un cadre éthique, transparent et centré sur l'humain. Son avis recommande l'ajout d'un préambule clarifiant le contexte et les objectifs, ainsi que la réaffirmation de principes fondamentaux : absence de biais idéologiques, rôle de l'IA comme outil d'appui et primauté humaine dans les décisions.

Le CODEV insiste sur le renforcement de la formation des agent·es, la mutualisation des ressources pédagogiques et l'accessibilité des usages. Il encourage par ailleurs une approche de numérique responsable, fondée sur des solutions sobres et adaptées. Pour améliorer la lisibilité du document, il propose une structuration claire des enjeux et un langage plus affirmatif afin de renforcer la portée opérationnelle de la Charte.

Cet avis vise à accompagner la Métropole vers une utilisation maîtrisée et responsable de l'IA.



Les avis et contributions

Service Express Régional Métropolitain – SERM (juin 2025)

Le Conseil de Développement (CODEV) de Tours Métropole Val de Loire a adopté à l'unanimité son avis concernant le projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Touraine le 19 juin 2025 lors de son assemblée plénière. Le CODEV se déclare globalement favorable à ce projet structurant pour le territoire métropolitain.

Bien plus qu'un simple projet de mobilité, le CODEV de Tours Métropole Val de Loire voit dans le SERM de Touraine un véritable levier de développement au service du territoire. Cet avis positif est assorti d'une série de préconisations élaborées dans un esprit constructif après un travail de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes du projet. Le CODEV insiste notamment sur la nécessité de garantir la stabilité de la gouvernance du futur SERM, de prendre en compte sa dimension urbanistique et d'assurer une véritable articulation avec les dynamiques territoriales, tant sociales qu'environnementales.

Tours Métropole Val de Loire et l'ensemble des partenaires sont ainsi invités à intégrer ces contributions afin d'assurer la réussite partagée du SERM de Touraine.

Plan local d'urbanisme métropolitain – PLUm (octobre 2025)

Une saisine sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLUm a été reçue par le CODEV en aout 2025, pour un retour d'avis début octobre 2025. Face à ce délai contraint, l'atelier Aménagement du Territoire du CODEV a choisi de se concentrer sur les OAP thématiques qui développent les orientations générales d'aménagement du PLUm et sont une application du projet politique.

Dans son avis, le CODEV salue la grande qualité pédagogique des documents et émet différentes recommandations ciblées pour chacune des OAP.

Le CODEV formule aussi 4 recommandations générales : la première est d'ajouter une OAP stimulant l'attractivité du territoire, point faible du dispositif. La deuxième est de compléter fortement les questions de santé (accidentologie, maladies vectorielles, zoonoses..) liées aux évolutions du territoire, la troisième est de construire une hiérarchisation des besoins et la quatrième concerne des éléments de forme à compléter.



Les avis et contributions

Schéma Tours Campus 2030

(octobre 2025)

Le CODEV a adopté un avis sur le Schéma Tours Campus 2032, soulignant son ambition d'améliorer l'attractivité et la qualité de vie étudiante. Plusieurs recommandations clés ont été formulées :

- Accessibilité et inclusion** : Intégrer des standards d'accessibilité dans tous les domaines (bâtiments, transports, numérique) et créer un guichet unique pour garantir l'égalité des parcours.
- Lisibilité et pilotage** : Clarifier les fiches actions en distinguant constats et objectifs, ajouter des indicateurs chiffrés, prioriser les projets et associer des budgets.
- Participation étudiante** : Impliquer davantage les étudiant·es dans la gouvernance pour mieux répondre à leurs besoins.
- Diversification des formations** : Prioriser les filières stratégiques et soutenir la restructuration de la Cité des Formations.
- Amélioration de la qualité de vie** : Renforcer l'accessibilité des transports, créer des logements adaptés, soutenir les associations d'aide alimentaire et améliorer l'offre de soins.

Le CODEV appelle à faire de Tours un territoire inclusif et accueillant pour tous.



Une relation renforcée avec l'équipe métropolitaine

Présentation du rapport d'activité 2024 devant la Commission Égalité des territoires et transition citoyenne et devant le Conseil métropolitain

Le 17 mars 2025, le CODEV a présenté son rapport d'activité 2024 devant la Commission Egalité des territoires et transition citoyenne présidée par Elise PERREIRA NUNES, vice-présidente déléguée à la démocratie et citoyenneté, au CODEV et à l'égalité des genres et l'inclusion.

Cette intervention a été l'occasion pour les membres de la commission de mesurer les évolutions apportées dans le fonctionnement du CODEV, notamment dans sa relation avec les élus et les services de la métropole.

Une appréciation renouvelée le 31 mars 2025 lors de la séance du Conseil métropolitain où le travail réalisé par les membres du CODEV a été salué par les élus et le rapport approuvé.



Une relation renforcée avec l'équipe métropolitaine

Une intégration renforcée du CODEV à l'élaboration et au suivi des politiques métropolitaines

En 2025, le CODEV a poursuivi et consolidé son intégration au sein des différentes instances de réflexion, de concertation et de pilotage des politiques métropolitaines. Cette participation active permet au Conseil de développement de contribuer à la coconstruction des orientations stratégiques de la Métropole, tout en approfondissant la compréhension collective des enjeux territoriaux.

Conférence métropolitaine de l'enseignement supérieur

Le CODEV est associé à la Conférence métropolitaine de l'enseignement supérieur. Deux temps de réunion en 2025 ont permis de rassembler l'ensemble des acteur·rices du secteur à l'échelle métropolitaine afin de coconstruire les futures politiques métropolitaines dans ce domaine. Cette participation contribue à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur, la recherche et les politiques publiques locales.

Comités de pilotage du PAPI et de la SLGRI

Depuis 2018, le CODEV est associé aux comités de pilotage de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) et du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 2020-2026).

Ces instances visent à prévenir et à réduire les risques d'inondation, en articulation avec d'autres politiques locales telles que le Plan Local d'Urbanisme ou les plans de gestion des eaux.

La participation du CODEV à ces comités permet à ses membres d'approfondir leur compréhension des enjeux liés à la sécurité des personnes et des biens, ainsi que des dynamiques de coopération entre acteur·rices institutionnel·les, techniques et citoyen·nes.



Une intégration renforcée du CODEV à l'élaboration et au suivi des politiques métropolitaines

Comité de pilotage du CRST

Le CODEV est également invité à siéger au comité de pilotage du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST). Cette instance permet de suivre la mise en œuvre, à l'échelle métropolitaine, de politiques soutenues par la Région Centre-Val de Loire. L'implication du CODEV dans ce cadre offre une meilleure compréhension des logiques partenariales et des négociations politiques associées à ce dispositif stratégique pour l'aménagement et la cohésion territoriale.

Comité des partenaires du Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT)

Deux représentant·es du CODEV participent au Comité des partenaires du SMT, instance de concertation citoyenne et institutionnelle dédiée aux questions de mobilité. Ce comité réunit employeur·euses, associations, syndicats, usager·ères et habitant·es afin de favoriser l'expression et la co-construction autour des enjeux de mobilité sur le territoire métropolitain élargi.

Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Le CODEV a pris part à l'ensemble des travaux menés dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain, projet d'envergure régionale et nationale. Quinze réunions ont été organisées par l'équipe projet, permettant au CODEV d'identifier les partenaires impliqués, de comprendre les enjeux techniques, environnementaux et sociaux du projet, et d'apporter sa contribution à la réflexion collective.

Comité de Pilotage Contrat Local de Santé

Le CODEV a été représenté lors du comité de pilotage (COPIL) du 6 mars 2025, consacré à la fusion du Contrat Local de Santé avec la thématique de la santé mentale, dans une logique de gouvernance plus cohérente et intégrée.

À la suite de cette réorganisation, le CODEV sera désormais invité à l'ensemble des COPIL, renforçant ainsi son rôle dans le suivi et l'accompagnement des politiques locales de santé.



Une intégration renforcée du CODEV à l'élaboration et au suivi des politiques métropolitaines

Comité de pilotage du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le CODEV a produit en septembre 2024, sur saisine de la métropole, un avis sur le projet du premier PCAET de TMVL. La version finale du plan a été approuvée le 24 février 2025 et a clairement tenu compte des préconisations du CODEV qui a depuis été invité à être représenté au comité de pilotage du PCAET. Le comité de pilotage 2025 s'est réuni le 21 novembre, le CODEV y était représenté par Elisabeth BLESBOIS.

Le PCAET de TMVL est un outil de planification fédératrice de nombreux autres documents stratégiques ce qui lui permet un démarrage très rapide puisque 45 % de ses 108 actions sont en cours de réalisation dès la première année d'application. Une subvention supplémentaire a été obtenue du Fond Vert national. Parmi les progrès en cours, notons par exemple que la réduction des gaz à effet de serre et la diminution de la consommation d'énergie sont très soutenues, portées premièrement par les efforts réalisés sur le bâti. Dans ce secteur, le point faible reste le transport routier. En 2025, des projets émergents sont aussi mis en place (sensibilisation au schéma vert, migration des polluants dans l'eau, Materiothèque...). Pour 2026, de nouveaux projets portant en particulier sur l'Adaptation au changement climatique (nouveaux aménagements, nouveaux risques : Ambition 2 du PCAET) seront ouverts.

L'implication du CODEV dans ces différentes instances de pilotage et groupes de travail témoigne de sa place croissante comme acteur du dialogue territorial. Cette intégration renforce sa capacité à appréhender la complexité des politiques publiques, à en comprendre les articulations et à faire entendre la voix des citoyen·nes dans la gouvernance métropolitaine.



Une relation renforcée avec l'équipe métropolitaine

Des échanges renforcés avec des élus et les services métropolitains facilitant les travaux du CODEV

En 2025, le CODEV a poursuivi son dialogue constructif avec les élus et les services de Tours Métropole Val de Loire. Ces échanges réguliers favorisent une meilleure compréhension mutuelle des attentes, des contraintes et des enjeux liés à l'élaboration des politiques publiques métropolitaines, tout en permettant au CODEV de formuler des avis éclairés et pertinents.

Rencontre avec Stéphane Houques – PCAET

À la suite de la remise de son avis sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Tours Métropole Val de Loire fin 2024, le CODEV a rencontré Stéphane HOUQUES, membre du bureau métropolitain délégué à cette politique.

Cette rencontre, réunissant également la chargée de mission PCAET, a permis à l'animatrice de l'atelier du CODEV de présenter et d'expliquer l'avis du Conseil.

L'échange a confirmé la prise en compte de cet avis au même titre que celui de la Préfecture dans le processus d'élaboration et d'adoption du PCAET, témoignant ainsi de la reconnaissance du rôle du CODEV dans les politiques environnementales métropolitaines.

Rencontres avec Maria Lépine – Intelligence artificielle

Le CODEV a été sollicité pour contribuer à la réflexion sur la Charte de confiance dans l'utilisation de l'intelligence artificielle élaborée par la Métropole, ainsi que sur les enjeux plus larges liés à l'IA.

Dans un premier temps, Maria Lépine, 1^{re} vice-présidente déléguée à la transformation numérique et aux ressources humaines, accompagnée de la Direction de la Transformation numérique du territoire, a présenté la saisine à l'animatrice de l'atelier du CODEV.

Des échanges réguliers entre la direction et les membres de l'atelier, ponctués de deux rencontres de travail avec l'élue, ont permis d'enrichir la réflexion collective et de préciser les contours de l'avis du CODEV sur ce sujet stratégique et en constante évolution.



Des échanges renforcés avec des élus et les services métropolitains facilitant les travaux du CODEV

Rencontre avec Thierry Chailloux – Schéma Tours Campus 2030

Dans le cadre de la saisine relative au Schéma Tours Campus 2030, une rencontre a été organisée entre Thierry Chailloux, 10^e vice-président délégué à la recherche, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, et les coprésident·es du CODEV.

Cette rencontre a permis de présenter le cadre de la saisine et les attentes de la Métropole quant à l'avis du CODEV, tout en préparant la participation de ce dernier à la Conférence métropolitaine de l'enseignement supérieur. Ce dialogue en amont a facilité la compréhension des enjeux du schéma et la qualité de la contribution du CODEV.

Rencontre avec Patrick Lefrançois – Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

À la suite de la publication de son avis sur le bilan à mi-parcours du CRST, l'animatrice de l'atelier Aménagement du territoire et le coprésident du CODEV ont rencontré Patrick LEFRANCOIS, membre du bureau métropolitain délégué à la recherche de financements et aux politiques contractuelles.

Cet échange a permis de partager les observations du CODEV, de faire le point sur l'état d'avancement du contrat et d'anticiper les évolutions prévues dans la future génération du CRST.

Une coopération étroite avec les services métropolitains

Tout au long de l'année, les services de Tours Métropole Val de Loire se sont rendus disponibles pour accompagner les travaux du CODEV. Leur expertise a permis aux membres des ateliers d'approfondir leur compréhension technique et stratégique des politiques publiques locales.

- La Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Foncier a participé à de nombreux ateliers Aménagement du territoire, afin de présenter les grands principes du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et d'accueillir les membres du CODEV aux enjeux d'aménagement.
- La Direction de l'Enseignement supérieur est intervenue auprès de l'atelier Tours Campus pour présenter le bilan du Schéma Tours Campus 2025, apportant un éclairage essentiel sur la mise en œuvre de cette politique.
- La Direction du Syndicat des Mobilités de Touraine a échangé avec l'atelier Mobilités du CODEV sur le Plan des mobilités.
- La Direction de la Transformation numérique du territoire a, quant à elle, échangé à plusieurs reprises avec l'atelier Intelligence artificielle pour préciser les attentes de la Métropole et accompagner la construction de l'avis du CODEV sur un sujet en constante évolution.



Des échanges renforcés avec des élus·es et les services métropolitains facilitant les travaux du CODEV

Présentation du PPA et du CRST en plénière

Afin d'enrichir les réflexions collectives dans les ateliers du CODEV, les coprésident·es ont souhaité proposer aux membres du CODEV des interventions thématiques de la part d'élus ou de technicien·nes de la métropole :

- Lors de sa séance plénière du 19 juin 2025, le CODEV a pu bénéficier d'une présentation du Projet partenarial d'aménagement pour le secteur de la porte Est métropolitaine par Julien CAMPARA, Chargé d'opération d'aménagement à la Direction générale adjointe Aménagement des Territoires de Tours Métropole Val de Loire TMVL. Compte tenu de l'intérêt suscité par cette intervention, il est proposé d'auditionner Julien CAMPARA dans le cadre des ateliers du CODEV, afin de mieux comprendre les enjeux de ce projet structurant et les possibilités d'implication citoyenne dans ce vaste chantier métropolitain.
- Le 3 décembre 2025, Patrick LEFRANCOIS, 2e membre du bureau, délégué à la recherche de financement et aux politiques contractuelles, et Valérie FORTIN, chargée de mission Politiques contractuelles, sont intervenu·es en plénière du CODEV pour faire un bilan du Contrat régional de solidarité territoriale 2021-2027 (CRST) à mi-parcours et pour présenter les évolutions dans la structure du futur CRST. D'un montant de 42,87M€, le CRST identifie les projets métropolitains auxquels la Région apporte son soutien financier.

Ces interactions régulières avec les élus·es et les services illustrent la volonté commune de renforcer la coopération entre la Métropole et le CODEV, dans un esprit de dialogue, de co-construction et de confiance mutuelle, au service de l'intérêt général du territoire.

Le CODEV remercie chaleureusement Elise PEREIRA-NUNES et Frédérique BARBIER pour leur engagement et leur confiance. Leur soutien a favorisé une augmentation des saisines, renforcé les liens de confiance entre élus·es et membres du CODEV, et contribué au bon déroulement des travaux tout au long de l'année;



L'ouverture à la société civile

Participation du CODEV à POP'UP Citoyenneté

Le 5 juillet, de 10h à 17h, le CODEV a participé aux Rencontres régionales de la démocratie permanente et de l'éducation populaire, dans le jardin de la Préfecture à Tours, en tenant un stand. L'objectif était de présenter le CODEV, échanger avec les participant·es, et encourager de nouvelles personnes à rejoindre la réserve citoyenne. Plusieurs outils participatifs ont été utilisés à cette occasion : un tableau pour recueillir des définitions et conceptions de la démocratie participative par les visiteurs ou encore un jeu sur les compétences des différentes instances territoriales.

Cette opération a été rendue possible grâce à la mobilisation des membres du CODEV qui ont assuré la promotion de nos travaux.



Participation à la Journée du handicap et de la trisomie 21

Le 13 avril 2025, les membres du CODEV participant à l'atelier Accessibilité ont tenu un stand en mairie de Tours à l'occasion de Journée mondiale du handicap et de la trisomie 21. Cette journée a été l'occasion de promouvoir les travaux du CODEV auprès des visiteur·euses mais également de recueillir des témoignages à l'appui d'un questionnaire, qui seront utilisés ensuite en atelier.



L'ouverture à la société civile

Les Rendez-vous participatifs du CODEV

Et si l'économie régénérative imprégnait la métropole ?

Le 10 juin 2025, le CODEV a organisé à MAME un événement public dédié à la découverte de l'économie régénérative et à la manière dont ce principe pourrait inspirer les points de vue citoyens ainsi que les politiques métropolitaines. Ouvert largement à l'ensemble des habitant·es, partenaires et acteur·rices du territoire, cet événement s'inscrivait dans la volonté du CODEV de se faire connaître, de s'ouvrir à toutes et tous et d'alimenter ses réflexions en cours.

La rencontre a été marquée par une conférence de Jérémy DUMONT, spécialiste reconnu des démarches régénératives, qui a permis d'introduire les concepts clés et d'inspirer les participant·es. Elle a été suivie de plusieurs ateliers participatifs, au cours desquels les participant·es ont pu échanger, imaginer et questionner les conditions d'un territoire plus résilient, plus durable et plus créatif.

Cette initiative a permis d'enrichir les travaux du CODEV, tout en affirmant son rôle d'espace de dialogue et de réflexion citoyenne sur les transitions nécessaires à l'échelle métropolitaine.



L'ouverture à la société civile

Les Rendez-vous participatifs du CODEV

Et si imaginer une métropole plus accessible améliorait la vie de chacun·e ?

Le Rendez-vous participatif du 10 décembre, organisé à MAME, a été l'un des temps forts de l'année pour le CODEV. Rassemblant une cinquantaine de participant·es, l'événement a offert un moment à la fois inspirant, concret et profondément humain autour de l'accessibilité et des démarches de conception inclusive.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux intervenant·es particulièrement engagé·es :

- Nadia SAHMI, architecte reconnue pour son expertise en accessibilité et en accompagnement du vieillissement,
- Gaël GUILLOUX, designer impliqué dans le design « care » et les pratiques de co-construction.

Le croisement de leurs visions – à la fois rigoureuse, sensible et collaborative – a donné une dynamique très stimulante à la soirée.

Des ateliers marquants et immersifs

Deux ateliers ont rythmé l'événement et ont largement contribué à son caractère remarquable :

- La marche exploratoire à MAME, animée par Vincent TRONEL, coanimateur de l'atelier Accessibilité du CODEV, a été un moment fort. En parcourant ensemble un bâtiment réputé accessible, les participant·es ont pu constater à quel point l'accessibilité réelle peut différer de la conformité réglementaire. Cette immersion a permis de partager une prise de conscience collective, parfois surprenante, souvent éclairante.
- L'atelier de co-construction consacré à la signalétique, mené par Gaël GUILLOUX, a été un véritable espace de créativité collective. À partir de lieux concrets connus de l'ensemble des participant·es, les groupes ont inventorié les dispositifs installés dans ces lieux et mis en évidence les manquements qui leur semblaient les plus manifestes. Les nombreuses idées évoquées ont montré l'intérêt d'impliquer les usagers dès les premières étapes de réflexion.



L'ouverture à la société civile

Un événement volontairement exemplaire

Cette soirée se voulait non seulement consacrée à l'accessibilité, mais aussi exemplaire dans sa mise en œuvre :

- interprétation en langue des signes ;
- espaces réservés pour faciliter l'installation et les déplacements des personnes en fauteuil ;
- interventions tenues devant la scène, celle-ci n'étant pas accessible.

Ces choix ont contribué à créer une ambiance ouverte, accueillante et cohérente avec les valeurs portées par le CODEV.



L'ouverture à la société civile

Une valorisation des CODEV dans les conseils municipaux

En 2025, plusieurs représentants communaux ont contribué à faire connaître et valoriser les travaux du CODEV au sein des conseils municipaux de leurs communes, témoignant ainsi du dynamisme du réseau des membres et de la volonté de renforcer le lien entre le Conseil de développement et les territoires métropolitains.

Un premier temps d'échange s'est tenu à Joué-lès-Tours, à l'initiative du représentant communal de la ville au CODEV, accompagné de la coprésidente du CODEV. Tou·tes deux ont présenté devant le conseil municipal les travaux passés et en cours du CODEV, mettant en avant les valeurs de participation citoyenne, de dialogue territorial et d'intérêt général portées par le Conseil. Cette présentation a permis de promouvoir le rôle et la légitimité du CODEV dans la construction des politiques métropolitaines.

Un second temps d'intervention a eu lieu à Notre-Dame-d'Oé, où le représentant communal a présenté les travaux du CODEV sur la gestion de l'eau, dont le rapport a été adopté en début d'année 2025. Cette présentation a offert l'occasion de partager les réflexions du CODEV sur un enjeu majeur pour la Métropole et d'alimenter la discussion locale autour de la gestion durable de cette ressource.

Ces interventions illustrent la volonté du CODEV de maintenir un dialogue de proximité avec les communes, en diffusant ses travaux et en sensibilisant les élu·es locaux aux démarches participatives qu'il incarne.

Présentation du CODEV devant les Conseils de quartier de Chambray-les Tours

À l'initiative de la représentante de Chambray-les-Tours au CODEV, les coprésident·es du CODEV ont été invité·es le 5 février 2025 à présenter le CODEV et son rapport d'activité 2024 aux président·es des conseils de quartier de Chambray-les-Tours. Cette intervention a permis de communiquer sur les travaux du CODEV et d'inciter les Chambraisien·nes à faire acte de candidature au CODEV d'autant que les personnes présentes sont des ambassadeurs et ambassadrices de leurs quartiers.



L'ouverture à la société civile

Rencontre avec Philippe Roingeard, président de l'Université de Tours

Le 23 mai 2025, les coprésident·es ont rencontré Philippe Roingeard, président de l'Université de Tours, accompagné de Claude Ophèle, VP Relations humaines et dialogue social, et Emmanuel Néron, VP Moyens, emplois et immobilier. Le président de l'Université a insisté sur trois points en lien avec les travaux du CODEV : ses inquiétudes sur le financement de l'université, sur le Schéma Tours campus et les difficultés liées à la vie étudiante (logement, alimentation, mobilité). Enfin, les coprésident·es ont obtenu l'accord du président pour auditionner des représentant·es de l'Université sur les différents sujets traités dans les ateliers du CODEV.



Une implication au niveau national

Une réadhésion à la Coordination nationale des Conseils de développement

En 2025, le CODEV de Tours Métropole Val de Loire a affirmé sa participation au réseau national en adhérant à la Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD). Cette adhésion marque une étape importante pour le CODEV, lui offrant une visibilité à l'échelle nationale et l'opportunité de renforcer ses liens avec les autres Conseils de développement présents sur tout le territoire.

L'appartenance à la CNCD permet au CODEV et à ses membres de participer à des échanges d'expériences, de partager des bonnes pratiques et de s'inspirer d'initiatives menées ailleurs, dans un esprit de coopération et de mutualisation des savoirs. Elle ouvre également l'accès à un programme régulier de webinaires et de rencontres thématiques, ouverts à l'ensemble des membres du CODEV.

Par ailleurs, la responsable du CODEV a participé aux 15^e Rencontres nationales des Conseils de développement, organisées par la CNCD à Toulouse. Cet événement a constitué un temps fort d'échanges de pratiques, de débats et de réflexion collective autour du rôle des Conseils de développement dans la transition démocratique et territoriale.

Motion du CODEV de Tours Métropole Val de Loire

Le 12 juin 2025, la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD) à laquelle adhère le CODEV de Tours Métropole Val de Loire, a diffusé une alerte concernant une proposition de loi adoptée au Sénat lors de sa séance du 10 juin. Ce texte, s'il devait être adopté par le Parlement, permettrait aux intercommunalités (EPCI) de plus de 50.000 habitants de ne pas mettre en place de Conseil de développement (CODEV), sur simple demande auprès du préfet, qui aurait le pouvoir d'accorder cette dispense. Face à ce risque de régression démocratique, une motion du CODEV de Tours Métropole Val de Loire, présentée par les coprésident·es et adoptée en séance plénière du 19 juin 2025, appelle les députés à conforter l'existence des Conseils de développement et donc, à rejeter l'article 4ter du projet de loi présenté par le Sénat.

Cette motion a reçu le soutien d'Elise PEREIRA-NUNES, vice-présidente déléguée à la démocratie et citoyenneté, au CODEV et à l'égalité des genres et l'inclusion, qui a exprimé son soutien au CODEV en soulignant l'importance d'instances de participation citoyenne au-delà du vote électoral.



Une modernisation du CODEV

Des propositions à la Métropole pour le futur CODEV

L'article L5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales impose qu'après chaque renouvellement des conseils municipaux, le président de la métropole inscrive à l'ordre du jour, outre l'élaboration d'un pacte de gouvernance communautaire, un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement. Il revient également à l'exécutif métropolitain de définir la composition des CODEV et, le cas échéant, de nommer les membres relevant de certains collèges.

Dans cette perspective, le bureau du CODEV invite les élu·es et les membres de la prochaine instance de démocratie participative à procéder à une révision du règlement intérieur et à élaborer un protocole de coopération entre la métropole et le CODEV. Par ailleurs, le bureau a élaboré une charte d'engagement destiné à tout.te nouveau.lle membre afin qu'il ou elle puisse, après avoir bénéficié d'une formation initiale, prendre la mesure de ce qu'implique son engagement.

Une nouvelle identité visuelle du CODEV et construction d'un nouveau site internet

En 2025, le CODEV a entrepris une refonte complète de son identité visuelle pour moderniser son image, mieux refléter son dynamisme et valoriser ses travaux, tout en facilitant le recrutement de nouveaux membres après les élections municipales. Un prestataire spécialisé a conduit le projet avec une démarche de coconstruction impliquant le bureau élargi, des élues et les services de la Métropole. Après plusieurs réunions, un logo modernisé et une charte graphique complète ont été validés. Cette nouvelle identité sera prochainement déclinée sur les outils numériques, avec la refonte du site internet prévue début 2026 pour garantir cohérence et modernité des supports de communication.



Les projets en cours dont les conclusions sont attendues en 2026

Deux ateliers du CODEV poursuivent actuellement leurs travaux, dont les avis seront rendus en février 2026. Ces démarches, issues à la fois de saisines de la Métropole et d'autosaisines du Conseil, témoignent de la diversité des sujets abordés et de la volonté du CODEV d'explorer des thématiques d'avenir pour le territoire métropolitain.

Atelier Intelligence artificielle

Lancé à la suite d'une saisine de Tours Métropole Val de Loire, l'atelier Intelligence artificielle travaille sur une réflexion approfondie autour de l'usage de l'IA dans l'action publique locale.

Les membres de l'atelier ont engagé un travail d'analyse et de concertation en lien étroit avec la Direction de la transformation numérique du territoire, afin de mieux cerner les enjeux éthiques, techniques et sociétaux liés à ces outils en pleine expansion.

L'avis attendu en 2026 proposera des pistes concrètes pour une intégration responsable, transparente et inclusive de l'IA dans les politiques publiques métropolitaines.

Atelier Accessibilité

Issu d'une autosaisine, l'atelier Accessibilité s'intéresse aux conditions d'accès de tous les habitant·es aux services, équipements et espaces publics du territoire métropolitain.

Les travaux s'appuient sur des échanges avec des associations, des acteur·rices institutionnel·les et des habitant·es concerné·es afin de dresser un état des lieux partagé des obstacles et des leviers d'amélioration.

L'avis attendu en 2026 mettra en avant des propositions pour renforcer l'inclusion et l'équité territoriale, en plaçant la question de l'accessibilité au cœur des politiques métropolitaines d'aménagement et de mobilité.



Quelques chiffres pour le CODEV en 2025

1 nouvelle identité visuelle

53 réunions d'ateliers

115h de travail en réunion

18 rencontres de partenaires, élu·es, services

7 réunions de bureau

5 assemblées plénières

3 présentations en commune

5 avis

2 Rendez-vous participatifs du CODEV



Nous retrouver

Retrouvez les actualités et les travaux du CODEV sur :

Notre site internet <https://codev.tours-metropole.fr/>

LinkedIn Conseil de Développement de Tours Métropole
Val de Loire

Facebook @CODEVToursMetropole

Nous contacter codev@tours-metropole.fr
06 18 45 74 79

Rédacteur·rices principaux

Elisa BAUBERT, responsable administrative
du CODEV

Patrice WOLF, coprésident du CODEV

Rédacteur·rices

Alix BEAUCHAMPS, membre du bureau du CODEV
Elisabeth BLESBOIS, membre du Bureau du CODEV
Robert COUDERT, membre du Bureau du CODEV
Daniel DESLANDES, membre du Bureau du CODEV
Justine DUBOURG, coprésidente du CODEV
Michel GUEGUEN, animateur du CODEV
Alain MONTOYA, membre du Bureau du CODEV
Mathis NAVARD, animateur du CODEV
Vincent TRONEL, membre du Bureau du CODEV

